

COMMUNE DE LORIGES
(Allier)

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 OCTOBRE 2024

Nombre des membres afférents au Conseil Municipal : 11

En exercice : 10

Présents : 08

Pouvoirs : 01

Absents excusés : 01

Absents : 01

Date de la convocation : septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le cinq octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de Loriges, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Henri MARCHAND, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Henri MARCHAND, Bernard BURLAUD, Chantal GOUTAYER, Jean-Paul GRAND, Marie-Claude TACHON, Jean MARTIN, Patricia POTHIER, Séverine TRIBOULOT, Christophe DELAMARE.

Absent : M Bertrand BIGAY.

Le quorum étant atteint.

Le Conseil Municipal peut délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Chantal GOUTAYER assistée de Mme Michèle LAFOUCRIERE, secrétaire de mairie.

Ordre du jour :

- Travaux à prévoir pour la lagune et discussion sur le transfert de compétences
- Fin des travaux et remboursement de l'assurance suite à la grêle de 2022
- Point sur le nouvel opérateur téléphonique
- Point sur les entretiens individuels et convention hygiène et sécurité
- Point sur la cantine (départ de Viviane)
- Modification du règlement intérieur de la salle polyvalente
- Virement de crédit

- DM
- Questions diverses
- Informations diverses

➤ Monsieur le maire a fourni les explications concernant le transfert de compétences, qui n'est plus obligatoire. Il a rendez-vous avec le SIVOM pour faire le point avec eux.

➤ Les travaux suite à la grêle sont terminés, l'assurance a fini de rembourser et il ne reste plus que la part de la comcom avec le fonds de concours.

➤ Nous avons changé d'opérateur téléphonique afin de faire une économie d'environ 2000€/an.

➤ La convention hygiène et sécurité a été signée (0,10% de la masse salariale) et nous attendons le référent du centre de gestion dans les prochaines semaines (Délibération n°1). Les entretiens individuels devraient débiter en janvier 2025.

➤ Mme CLEMENT finira mi-juillet car congés à solder.

➤ Modification du règlement intérieur de la salle polyvalente (délibération n°2)

➤ Le virement de crédit et les DM (commune et assainissement) ont été présentés et votés (DM).

➤ Un rappel à l'ordre à un habitant ayant fait usage de feu d'artifice sans autorisation a été demandé.

**Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur Le Maire déclare la session close.
La séance est levée à vingt-une heure et vingt minutes.**

Séance du 5 octobre 2024

| <u>N° ORDRE</u> | <u>OBJET</u> | <u>INTITULE</u> |
|------------------------|----------------------------------|--|
| 001/5.10.2024 | 5.1 Election exécutif | Convention d'adhésion au SHC |
| 002/5.10.2024 | 3.3 Locations | Nouveau règlement intérieur de la Salle polyvalente |
| 003/5.10.2024 | 7.1 Décisions budgétaires | DM n°2 commune |
| 004/5.10.2024 | 7.1 Décisions budgétaires | DM n°2 assainissement |

| | | |
|--|----------------------------|----------------------------|
| <u>Henri MARCHAND</u> | <u>Bernard BURLAUD</u> | <u>Chantal GOUTAYER</u> |
| <u>Jean-Paul GRAND</u> | <u>Marie-Claude TACHON</u> | <u>Jean MARTIN</u> |
| <u>Patricia POTHIER</u> | <u>Séverine TRIBOULOT</u> | <u>Christophe DELAMARE</u> |
| <u>Bertrand BIGAY</u> <u>Absent</u> | | |